



Programme de Formation Hybride VI

# Introduction à l'Intelligence Artificielle

## applications *pratiques* pour professionnels

### 1. Présentation de la formation

Permettre aux participant.e.s d'intégrer l'intelligence artificielle dans leur pratique professionnelle de manière naturelle, structurée et sécurisée, afin de gagner en autonomie, en clarté et en efficacité dans leurs tâches quotidiennes.

### 2. À qui s'adresse cette formation ?

**Debutant.e.s en intelligence artificielle** : entrepreneur.e.s, cadres, responsables ou fonctions support souhaitant intégrer l'IA dans leur activité.

#### Prérequis :

- Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur Internet.
- Aucune connaissance préalable en intelligence artificielle n'est requise.

### 3. Format et organisation

#### Formation de 10h30 en deux temps :

- 1 journée en présentiel (7h)
- 1 demi-journée de suivi à distance (3h30)

Une période intersession (2 à 3 semaines) permet l'expérimentation en situation réelle, avec possibilité d'échanges via un groupe dédié.

**Dates** : Mars 2026 à définir - 10, 17 ou 24 mars 2026

**Lieu** : Guadeloupe – Lieu communiqué lors de la confirmation d'inscription.

### 4. Investissement

**Tarif** : 840 € TTC / personne

**Session pilote** : 640 € TTC - Mars 2026.

#### Modalités de financement :

- Autofinancement
- Prise en charge OPCO (selon éligibilité)
- Autres dispositifs selon situation

Une proposition contractuelle adaptée est transmise après l'entretien d'admission.

## 5. Programme détaillé

### MODULE 1 – COMPRENDRE POUR OSER INTÉGRER

Objectif pédagogique : Comprendre le fonctionnement général de l'IA générative et ses limites afin d'envisager son utilisation de manière éclairée.

Contenus et activités :

- Présentation simplifiée du fonctionnement de l'IA
- Identification des usages possibles et des limites
- Échanges sur les représentations et freins

Résultat attendu : Je comprends le rôle de l'IA générative, ses apports et ses limites, et je sais comment l'intégrer de manière adaptée dans mon activité professionnelle.

### MODULE 2 – CONFIGURER ET PRENDRE EN MAIN

Objectif pédagogique : Paramétrer un outil d'intelligence artificielle pour un usage professionnel sécurisé.

Contenus et activités :

- Création et configuration d'un compte
- Paramétrage des instructions personnalisées
- Checklist de bonnes pratiques (confidentialité, vigilance)

Résultat attendu : Mon outil est configuré et adapté à mon contexte professionnel.

### MODULE 3 – FORMULER DES DEMANDES EFFICACES

Objectif pédagogique : Structurer une demande claire et améliorer ses résultats.

Contenus et activités :

- Structure d'un prompt efficace
- Ajustement progressif des demandes
- Échanges en binôme

Résultat attendu : Je sais formuler une demande structurée et améliorer la pertinence du résultat obtenu.

### MODULE 4 – APPLICATIONS MÉTIER PERSONNALISÉES

Objectif pédagogique : Utiliser l'IA sur des situations professionnelles réelles en lien avec son activité.

Contenus et activités : À titre indicatif, selon les profils, cela peut concerner :

- La rédaction ou l'amélioration d'écrits professionnels
- La définition de méthode de travail pour le suivi de projets
- La création ou l'optimisation de modèles de documents récurrents

Les exemples sont ajustés en fonction du contexte professionnel de chaque participant.e.

Résultat attendu : Je produis au moins un livrable professionnel exploitable et je sais l'adapter avant diffusion.

### **MODULE 5 – STRUCTURER SON AUTONOMIE**

Objectif pédagogique : Organiser ses usages récurrents et préparer l'intégration durable de l'IA.

Contenus et activités :

- Création d'une bibliothèque personnalisée
- Structuration des prompts récurrents
- Élaboration d'un plan d'action individuel

Résultat attendu : J'ai créé une base d'outils concrets pour utiliser l'IA de manière autonome après la formation.

### **MODULE 6 – SESSION DE SUIVI ET CONSOLIDATION**

Objectif pédagogique : Consolider les acquis, résoudre les blocages et renforcer l'autonomie.

Contenus et activités :

- Retour d'expérience
- Optimisation des pratiques
- Ajustements personnalisés

Résultat attendu : J'utilise l'IA de manière adaptée et autonome dans mon contexte professionnel.

## **6. Méthodes pédagogiques mobilisées**

- Ateliers pratiques individualisés
- Mises en situation professionnelles
- Échanges en binôme

80 % de mise en application concrète.

## **7. Modalités d'évaluation**

- Évaluation formative continue lors des ateliers
- Production de livrables professionnels
- Constitution d'une bibliothèque personnalisée
- Élaboration d'un plan d'action individuel

## 8. Outils pédagogiques utilisés

- Outils d'IA (ChatGPT, Claude ou équivalent)
- Supports numériques (PDF, modèles modifiables)
- Documents partagés
- Grilles d'auto-évaluation

## 9. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'organisme EMÉJI s'engage à rendre ses formations accessibles à tous.

Des adaptations pédagogiques, techniques et organisationnelles peuvent être mises en place selon les besoins exprimés :

- Aménagement du rythme
- Accompagnement personnalisé
- Orientation vers partenaires spécialisés

Les besoins spécifiques peuvent être signalés lors de la réservation de l'entretien d'admission.

## 10. Matériel nécessaire

En présentiel : Ordinateur portable | Accès Internet

En distanciel : Ordinateur avec caméra et micro fonctionnels | Connexion Internet stable

## 11. Comment intégrer la prochaine session ?

1. **Reserver** votre entretien d'admission par téléphone ou en visioconférence sur <https://calendly.com/milenepaul/admission>

Cet entretien obligatoire permet :

- d'identifier vos besoins professionnels
  - de vérifier l'adéquation avec la formation
  - de confirmer votre engagement
2. **Décider** d'intégrer, si elle est adaptée à vos besoins.
  3. **Recevoir** une proposition contractuelle selon votre besoin.
  4. **Valider** des éléments juridiques et financiers, selon votre besoin.
  5. **Intégrer** la formation et recevoir les éléments d'accueil.

L'inscription est définitive après signature des documents contractuels et validation du financement le cas échéant.

## 12. Combien de temps avant l'entrée en formation ?

- Autofinancement : prévoir 14 jours minimum (délai légal de rétractation)
- OPCO : prévoir 30 jours minimum pour le traitement administratif
- Autres dispositifs : selon réglementation applicable

Il est recommandé d'anticiper votre demande afin de garantir votre place dans la session.